

Mêmes jour et lieu

Le révérend Luca Antonio de Corbara, recteur paroissial du lieu de Cateri depuis huit ans, dont les revenus annuels sont de cent livres et l'état des âmes 337, fut examiné et interrogé.

À la question « Un excommunié peut-il être absous de l'excommunication avant de l'être des péchés, », il répondit : Non, mais il doit d'abord être absous de l'excommunication puis des péchés.

À la question « Quels excommuniés devons-nous éviter ? », il répondit: S'ils ne sont pas déclarés, non.

À la question « En cas de nécessité, un prêtre excommunié peut-il absoudre ? », il répondit : En cas de nécessité, il peut.

À la question « Qui est le ministre du sacrement de mariage ? », il répondit : Le curé lui-même.

À la question « Si le curé n'avait pas consenti au mariage, serait-il valide ? », il répondit : Non.

À la question « Si quelqu'un avait fait voeu de se faire frère et avait pris femme, le mariage serait-il valable ? », il répondit: Non, parce qu'il est invalide.

[17r] À la question « Pour quelle raison le baptême est-il institué ? », il répondit : Pour notre salut, parce que sans le baptême, personne ne peut être sauvé.

À la question « Combien trouve-t-on de sortes de péchés ? », il répondit : Trois sortes : mortel, originel et véniel.

À la question « Comment efface-t-on un péché mortel ? », il répondit : Avec la confession sacramentelle.

À la question « Peut-on l'effacer autrement ? », il répondit : Non, mais la confession est requise.

À la question « Qu'est-ce que le péché originel ? », il répondit : Celui qu'ont contracté nos premiers parents.

À la question « Si le prêtre n'avait pas fait les proclamations, le mariage serait-il valide ? », il répondit : Oui, seigneur.

À la question « Peut-on épouser quelqu'un au quatrième et cinquième [degré] sans dispense ? », il répondit : Comme il touche au cinquième [degré], on peut.

À la question « Quel péché estime-t-il être celui qui se commet communément en Corse ans dans les accès de colère « Je te donne au diable, que la justice de Dieu m'en paye », il répondit : C'est un péché véniel.

À la question « Quelle colère fait que le péché mortel par sa nature n'est pas tel ? », il

répondit: Je l'ai fait dans la colère mais je me suis repenti, ceci n'est pas [péché] mortel.

À la question « Que signifie le *Pater Noster* (Notre Père) pendant la messe ? », il répondit : L'oraison dominicale.

À la question « Que signifie le cordon sur le vêtement sacerdotal ? », il répondit : La chaîne.

À la question « Que signifient les trois premières croix "ces dons, ces offrandes" ? », il répondit : Les trois personnes de la Très Sainte Trinité.

Et il souscrivit lui-même.

Prêtre Luca Antonio [*souscription autographe*]

[...]

Ce jour

Visite de l'église paroissiale du lieu de Cateri sous le titre de San Cesario, que remplace comme église paroissiale l'oratoire de Santa Lucia, dont est titulaire le révérend Luca Antonio de Corbara, dont les revenus annuels sont de cent livres et l'état des âmes 337.

En premier lieu, il a visité le Très Saint Sacrement de l'Eucharistie qui est conservé dans une pyxide d'argent couverte d'un voile.

Le tabernacle est en bois, doré, avec un pavillon de couleur verte.

La clef n'est pas dorée, sans cordon de soie et aussi sans floc.

La clef est conservée dans le vestiaire près de l'autel.

Le jour de Pâques, qu'il exige des communiantes les billets [de confession] avant d'administrer le sacrement.

Le dimanche, que la paix soit donnée avec le manipule par le prêtre.

Le jeudi de la Cène du Seigneur, on fait le *sepolcro* et le sacrement est conservé dans un ostensor, ce qui est absolument prohibé : il mande qu'il soit placé dans le calice, suivant les rubriques du missel.

Lorsque le très saint viatique est porté aux malades, le Très Saint Sacrement est transporté dans un calice sans voile, et à son retour à l'église, [le prêtre] revient revêtu du surplis sans le sacrement.

[58v] L'aspersion d'eau bénite se fait seulement le troisième dimanche de chaque mois.

Qu'on se pourvoie de parements et de chasubles de couleur verte, violette et noire.

Qu'amicts, corporaux et purificateurs soient munis du signe de la croix.

L'autel est à la dimension requise.

La pierre consacrée est à la dimension requise ; que la plateforme entoure ses côtés sur huit pouces.

Qu'on se pourvoie du nouveau missel reconnu par Clément VIII.

L'huile est fournie par le peuple.

La cire par les femmes de la compagnie de la Bienheureuse Vierge et par elles donnée au curé.

Il n'y a pas de baldaquin au-dessus du maître autel.

Les fonts baptismaux sont en marbre et ronds.

La pyramide n'est pas couverte, il n'y a pas d'image du Précurseur baptisant le Christ.

Les huiles saintes sont conservées dans des vases d'étain avec leur bourse de soie et se trouvent dans le vestiaire derrière l'autel.

Le sacraire est dans la paroi au milieu de l'église sans clef ni serrure.

L'huile des malades est conservée dans un vase d'étain avec sa bourse de soie et se trouve dans le même vestiaire.

Lorsque l'huile sainte est portée aux malades, le prêtre va sans surplis ni étole, et quand il parvient à la maison du malade, il se revêt du surplis et de l'étole.

Le confessionnal est sans la bulle ni les cas.

L'autel sous le titre de la Bienheureuse Vierge n'a aucun revenu ; il est sans pierre consacrée.

Il y des compagnies du Très Saint Sacrement et du Très Saint Rosaire sans les bulles.

Dans la même église, il y a une confrérie de confrères sous le titre de Santa Croce.